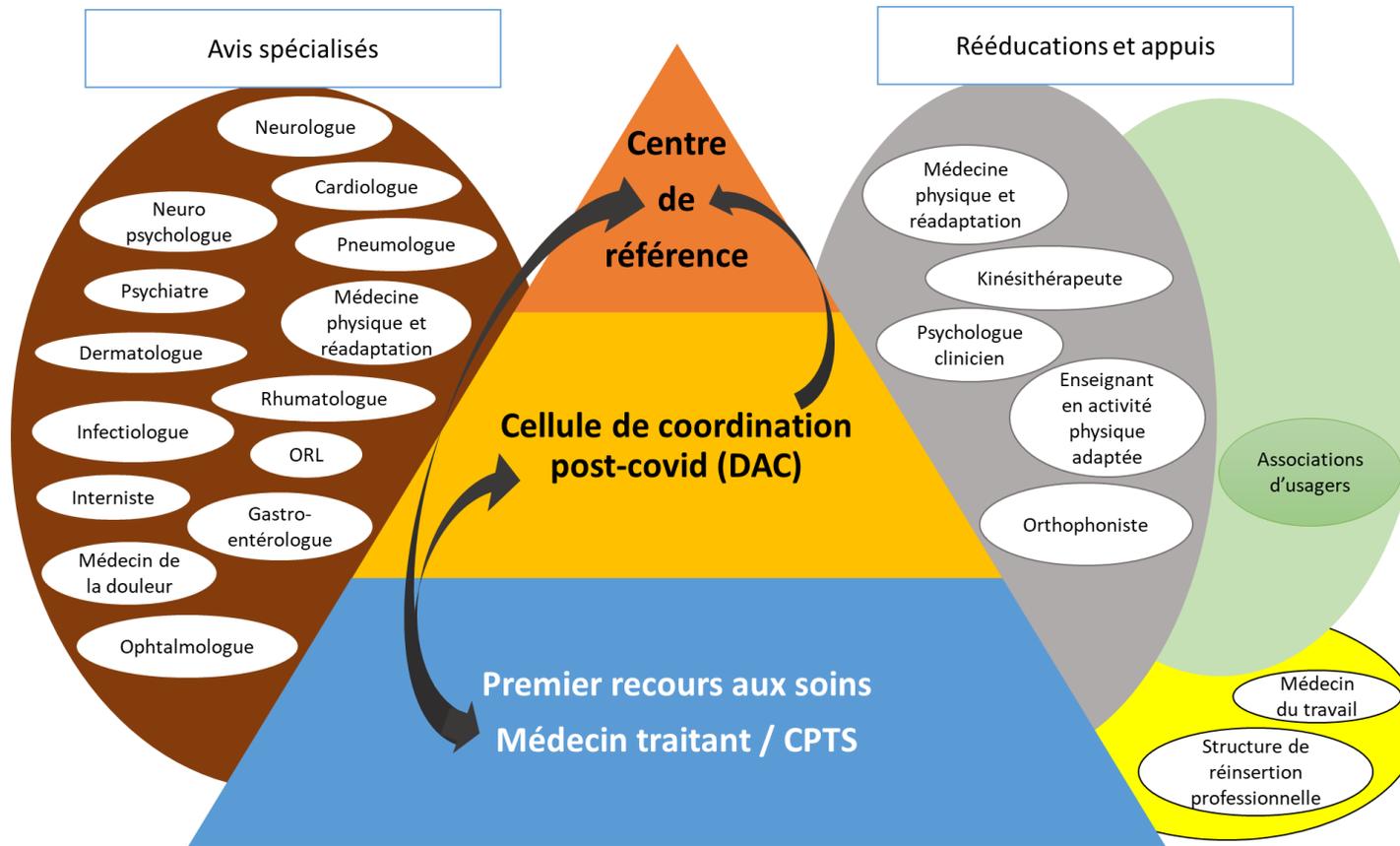


Figure 2. Organisation de la prise en charge



Médecin traitant / CPTS

CPTS : communauté professionnelle territoriale de santé
Rôle : premier recours aux soins, coordination de la prise en charge.

Cellule de coordination post-covid (DAC)

DAC : Dispositif d'appui à la coordination des soins
Rôle : information, orientation personnalisée, évaluation ou adressage du patient pour une prise en charge du retentissement psycho-socio-familial

Centre de référence

Rôle : diagnostic et prise en charge multidisciplinaire des complications, organisation de réunion de concertation pluridisciplinaire, participation à la recherche